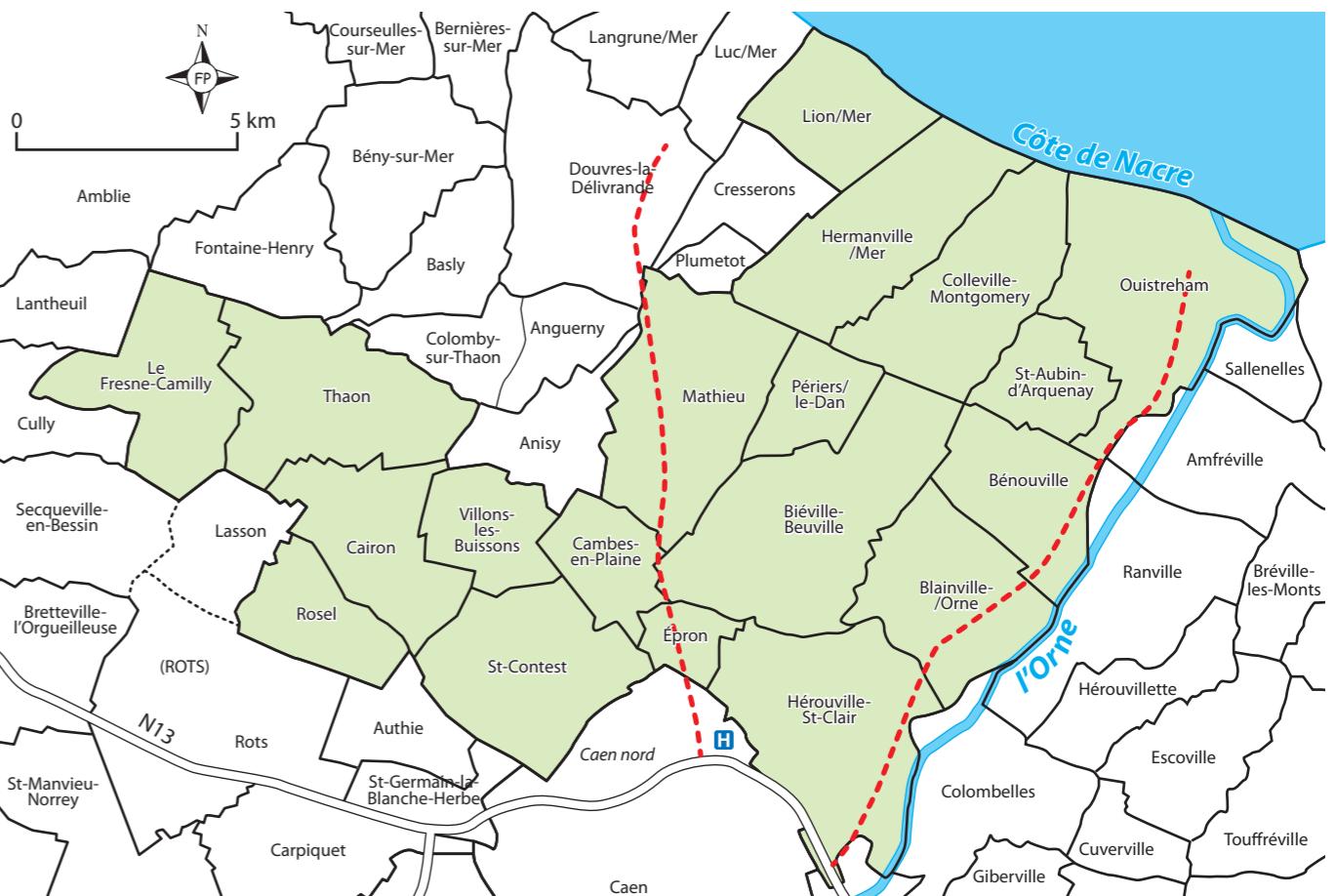


B - ZONE NORD



La zone nord de Caen-la-Mer est vaste (122 km²). Elle s'étend en V vers le Bessin au nord-ouest et jusqu'à la mer au nord-est. Elle est longée sur son flanc est par l'Orne et le canal de Caen à la mer.

Elle regroupe 19 communes et accueille plus de 65 000 habitants. Les communes les plus peuplées se situent à la périphérie de Caen, le long de l'Orne et en bord de mer. Après Caen, 106 000 habitants, Hérouville-Saint-Clair est la plus importante commune de Caen-la-Mer, accueillant 22 500 habitants..

Les aménagements cyclables de cette zone sont dominés par deux axes de très bonne qualité :
 - une première voie verte sud-nord, le long de la D7, mène de Caen à Douvres-la-Délivrande et à la mer en passant par Épron et Mathieu ;

- une deuxième voie verte court vers le nord-est sur le chemin de halage du canal de Caen à Oustreham.

Les équipements sont particulièrement nombreux et denses sur Hérouville-Saint-Clair, importants sur Saint-Contest et en cours de maillage et de connexions intercommunales le long de la vallée de l'Orne et avec Biéville-Beuville.

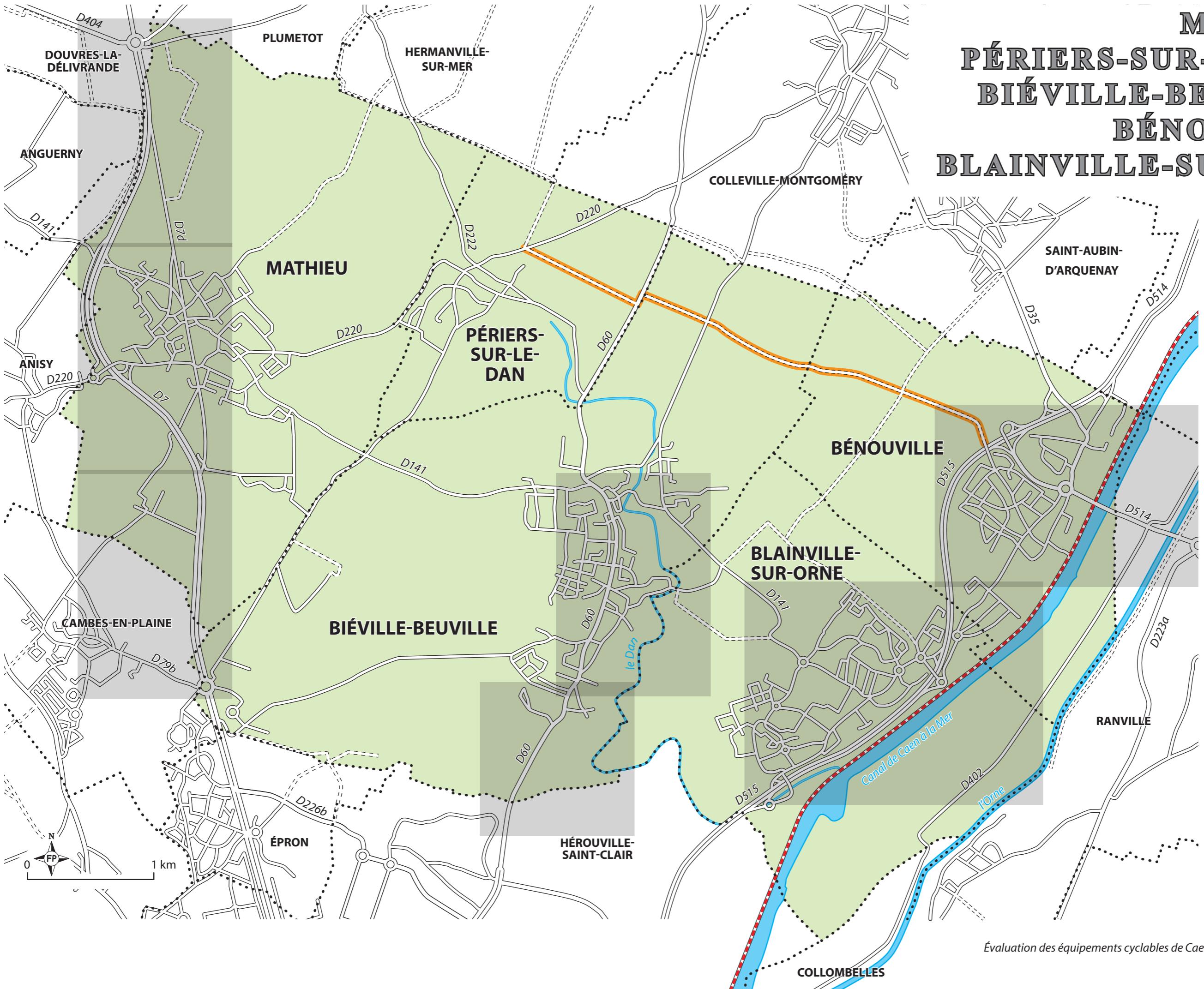
Le long de la côte de Nacre, il n'y a pas encore de coordination permettant la réalisation d'une voie verte littorale qui n'est pour l'instant qu'à l'état de pointillé.

Six communes ne proposent aucun équipement cyclable : Le Fresne-Camilly, Thaon, Rosel, Cairon, Villons-les-Buissons et Périers-sur-le-Dan. Ça ne les empêche pas d'être fréquentées par les amateurs de balades à vélo.

MATHIEU, PÉRIERS-SUR-LE-DAN, BIÉVILLE-BEUVILLE, BÉNOUVILLE, BLAINVILLE-SUR-ORNE

Il n'y a pas d'équipements cyclables sur la commune de Périers-sur-le-Dan, mais des itinéraires intéressants peuvent passer par cette commune.

Pour les quatre autres communes, on trouvera une analyse de détail dans les pages suivantes.



MATHIEU

Il n'y a qu'un seul équipement cyclable sur la commune de Mathieu mais il très long, ancien, bien fait et bien sécurisé. C'est la partie centrale des aménagements pour cyclistes menant du périphérique de Caen à la mer en longeant la D7 via Épron, Cambes-en-Plaine, Mathieu, Douvres-la-Délivrande et Langrune-sur-Mer sur un total de quelques 15 km. Nous n'examinerons ici que la partie concernant Mathieu.

En venant du nord, par la voie verte à double sens de Douvres, il faut contourner le rond-point D7/D404/D221, traverser trois routes affluentes (avec « Cédez le passage », chers cyclistes !) avant de pénétrer sur la commune de Mathieu. La voie verte, large de 3,5 m, longe la rive est de la D7 qui est à ce niveau une quatre voies. Au bout de 400 m, la D7 commence son contournement de Mathieu par l'ouest et la voie verte suit l'ancien trajet de la D7 maintenant appelée D7d.

Entrée dans le bourg de Mathieu, la voie verte rétrécit et sa largeur ne dépassera plus 2 m. Elle reste isolée sur 1 300 à l'ouest de la D7d puis s'arrête au niveau de route d'Anguerny quelques 300 m après être entrée dans la zone 30.

Elle reprend 500 m plus loin à la sortie de la zone 30, toujours à l'ouest de la D7d.

Deux cent mètres plus loin elle se dédouble en deux pistes uni-directionnelles :
- l'une mène à Caen, elle emprunte la rue du Mesnil (il n'y a pas de signalisation explicite), passe sous la quatre voies et la longe sur sa rive ouest jusqu'au rond-point de la Bijude ;
- l'autre vient de Caen. Depuis le rond-point de la Bijude, elle a longé la D7 sur sa rive est, puis la D7d sur sa rive ouest, D7d qu'elle a traversée un peu après sa jonction avec la D7.

Au total, sur la seule commune de Mathieu, cet équipement est constitué de 1 900 m de voie verte et de 3 900 m de pistes uni-directionnelles.

La qualité en est bonne même si le goudron est vieillissant et joliment teinté de lichens ou de mousses.

Les accès sont entièrement sécurisés et les continuités sont excellentes au nord et au sud : vers Douvres et les équipements menant à Langrune ou à Lion et vers Caen par les pistes d'Épron qui sont du même acabit. Par contre il n'y a aucune continuité latérales.

Note globale : A.



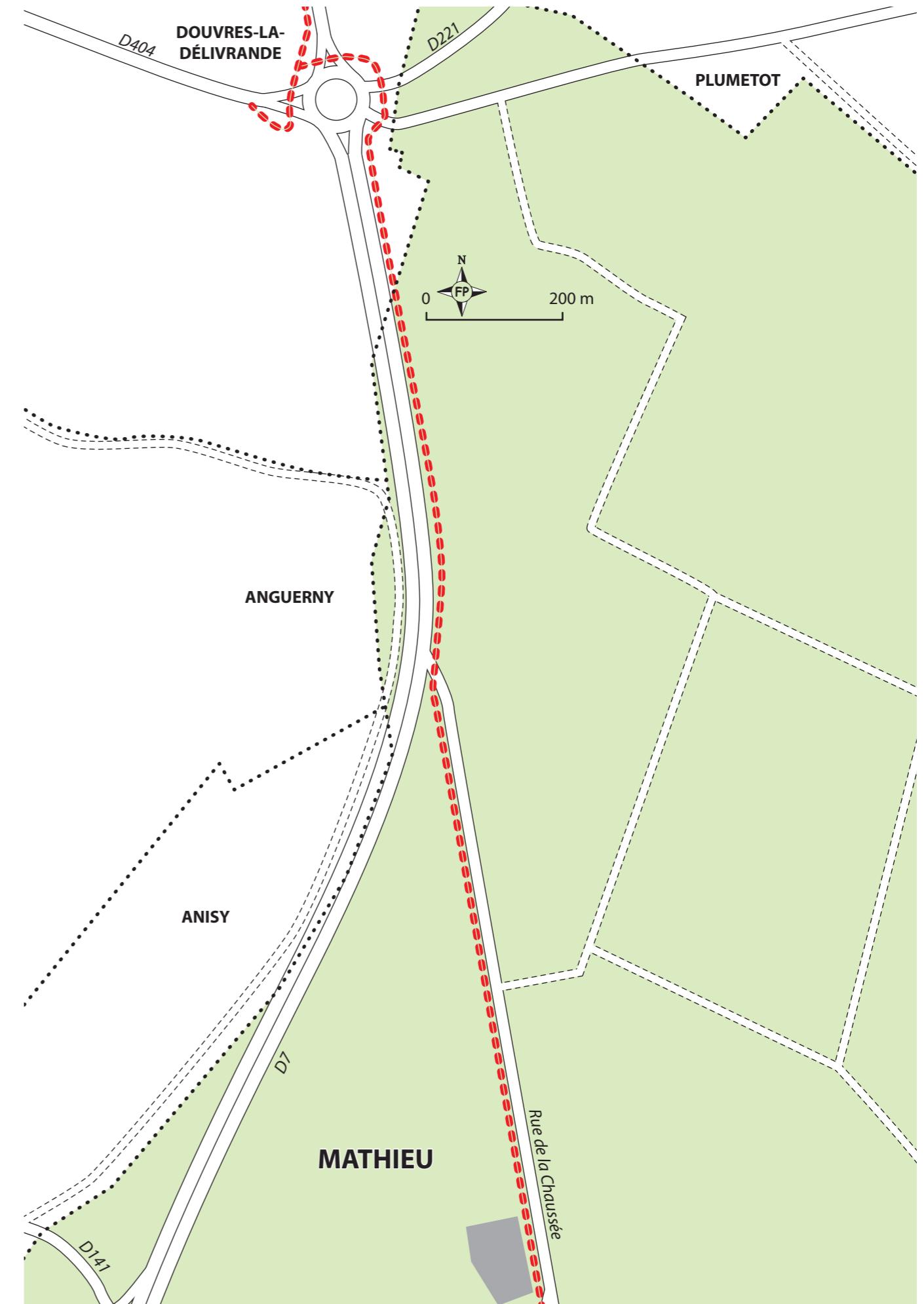
Le rond-point au nord de Mathieu. Il doit être négocié avec prudence.

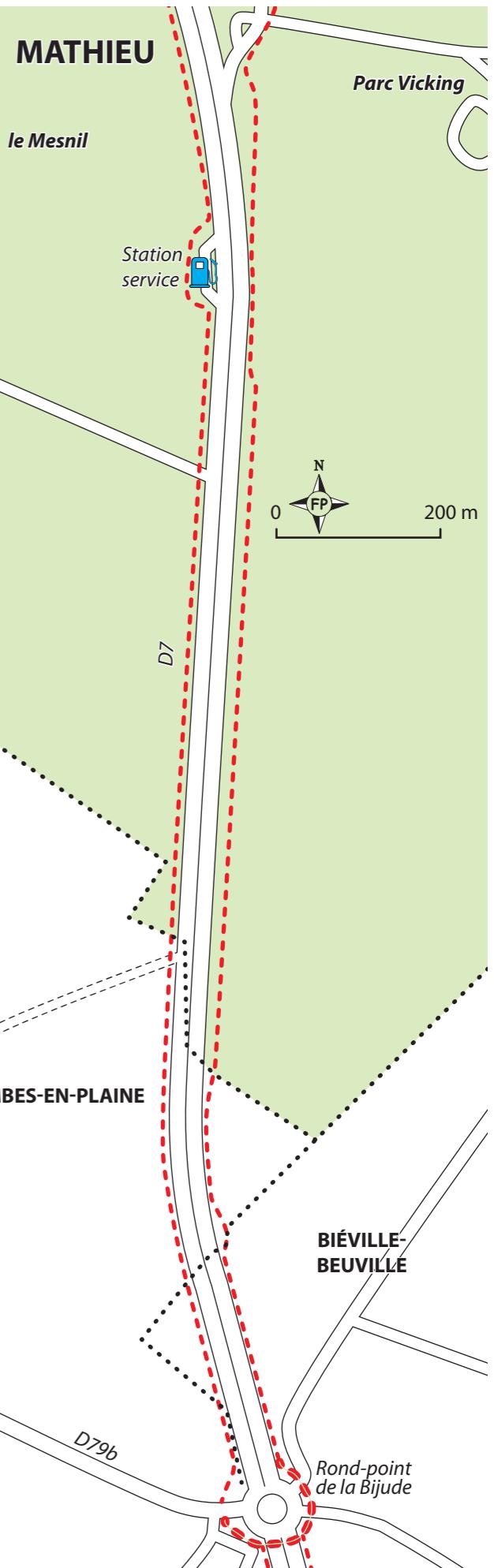
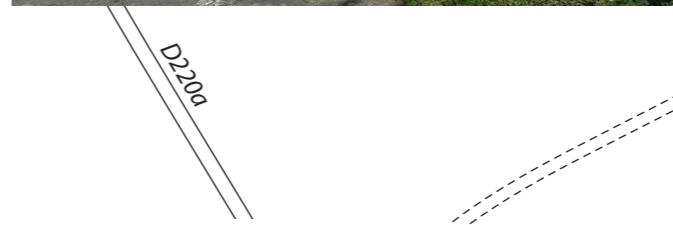


La traversée de la D7d en venant de Douvres.



Et l'entrée dans le bourg de Mathieu.





BÉNOUVILLE

Bénouville c'est d'abord son château et Pegasus Bridge. C'est aussi trois aménagements cyclables.

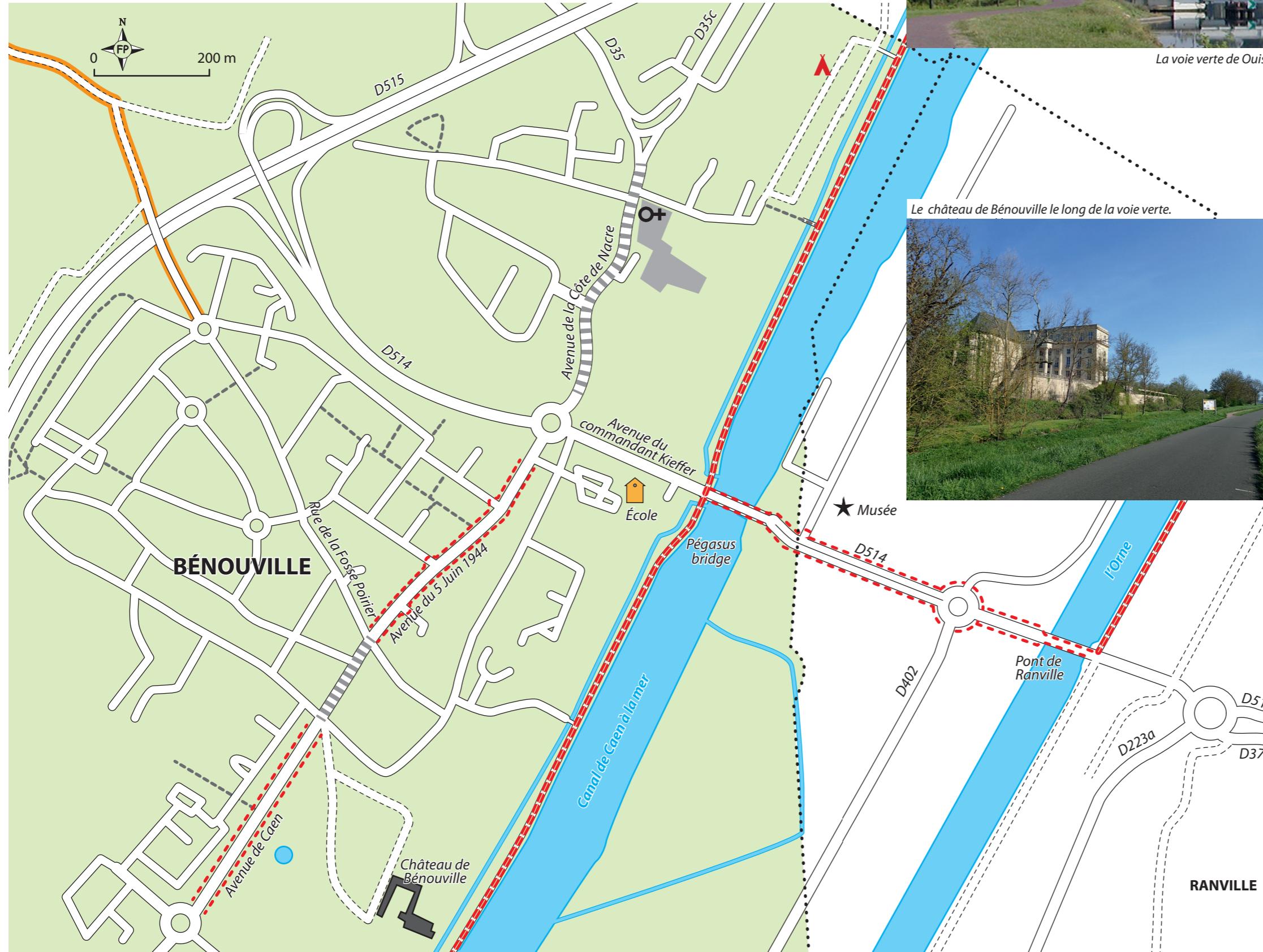
La voie verte le long du canal

C'est le 5^{ème} kilomètre du GR36 vers le Canigou.



La voie verte de Ouistreham à Caen (à gauche) et Pegasus Bridge, en remontant vers Ouistreham.

Note globale : A évidemment.



Les pistes à sens unique avenues de Caen et du 5 juin 1944

Une piste de chaque côté des avenues, sur les trottoirs mais bien individualisées et de bonne qualité.

800 m de chaque côté, avec un intervalle de 150 m en zone 30 de l'entrée du parc du château jusqu'à la rue de la Fosse Poirier.

Seul inconvénient : les « Cédez le passage ».



Les pistes à sens unique le long de la D514

Une piste de chaque côté de Pegasus Bridge au dessus du canal (sur des passerelles étroites à partager avec les piétons) et de chaque côté de la départementale jusqu'au pont de Ranville sur l'Orne.

700 m de chaque côté, plutôt étroites avec un contournement correct du rond-point avec la D402.

Note globale : C.



BIÉVILLE-BEUVILLE

Quatre aménagements cyclables sont répertoriés sur la commune de Biéville-Beuville. Ils sont bien différents et illustrent parfaitement les questions que se posent ceux qui se déplacent à bicyclette, que ce soit pour la vie de tout les jours, le travail ou le loisir.

1 - La bande cyclable de la rue Jean-Baptiste Colbert

Le long d'une rue à sens unique, une bande cyclable dessinée sur la chaussée, longue de presque 600 m, large de 1 m, permet de rejoindre à contresens l'église de Biéville sans rouler sur la très fréquentée D60 qui traverse du sud au nord le bourg de Biéville-Beuville.

Note globale : B.



Le départ de la bande rue Colbert.



2 - La piste reliant Biéville-Beuville à Blainville-sur-Orne le long de la D141

Quand on vient du bourg de Beuville, il faut d'abord franchir la vallée du Don (une belle petite bosse !) pour atteindre le point de départ de cette très belle piste, à 520 m depuis la D60 sur une route à forte circulation.

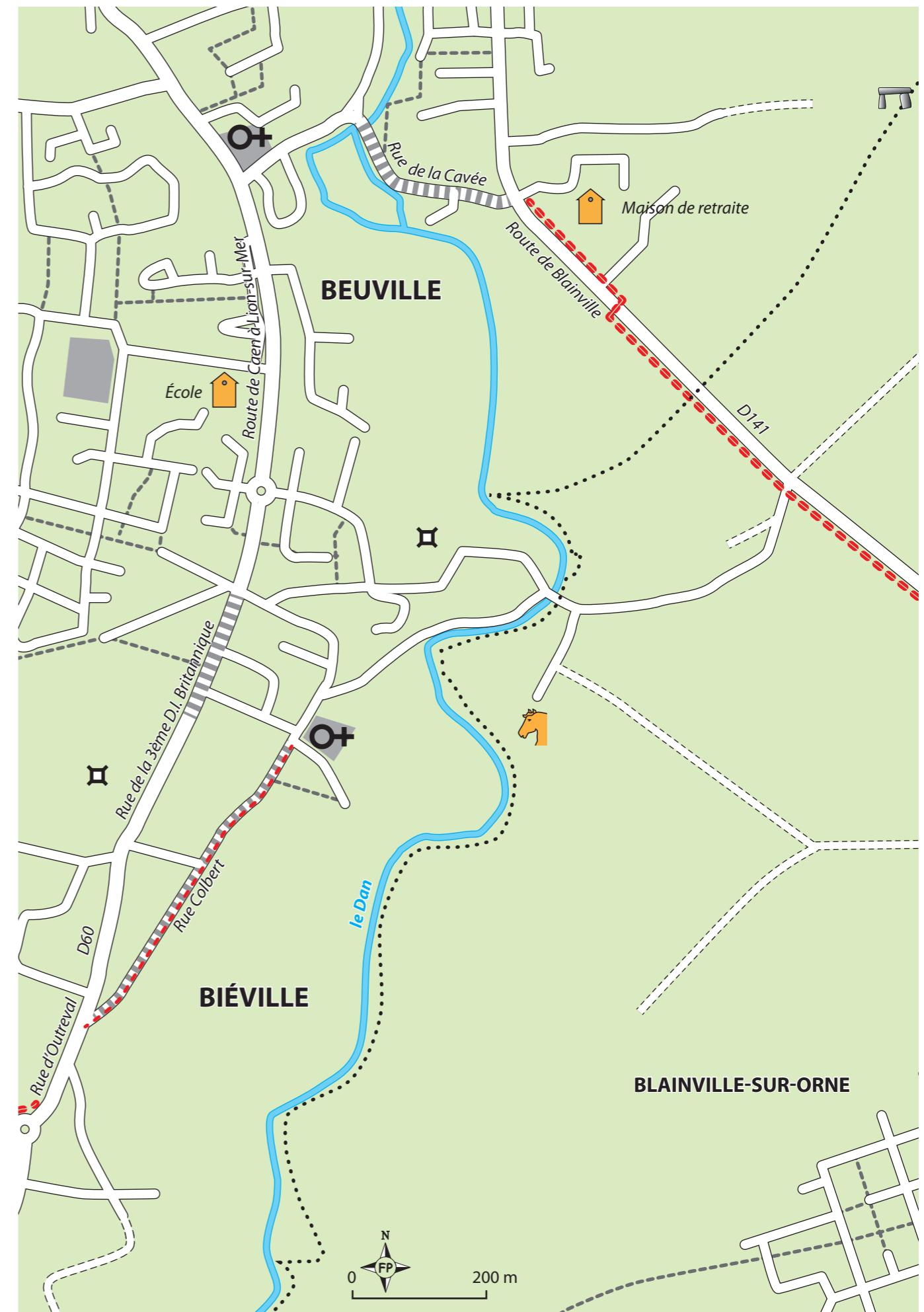
De la maison de retraite « Les Pervenches », la piste se déroule à double sens, en site propre, sur un peu plus de 1 700 m jusqu'au rond-point de Bomlitz à Blainville.

Large de 3 m, le revêtement est excellent tout du long.

D'abord sur le bord nord de la D141, la piste passe au sud de cette départementale au bout de 200 m, pour ne plus le quitter. Attention au moment de traverser la D141, c'est en pleine campagne, avec des voitures qui roulent vite.



De haut en bas :
- le départ de la piste devant la maison de retraite ;
- après le château d'eau (au fond Biéville-Beuville) ;
- l'arrivée sur Blainville.

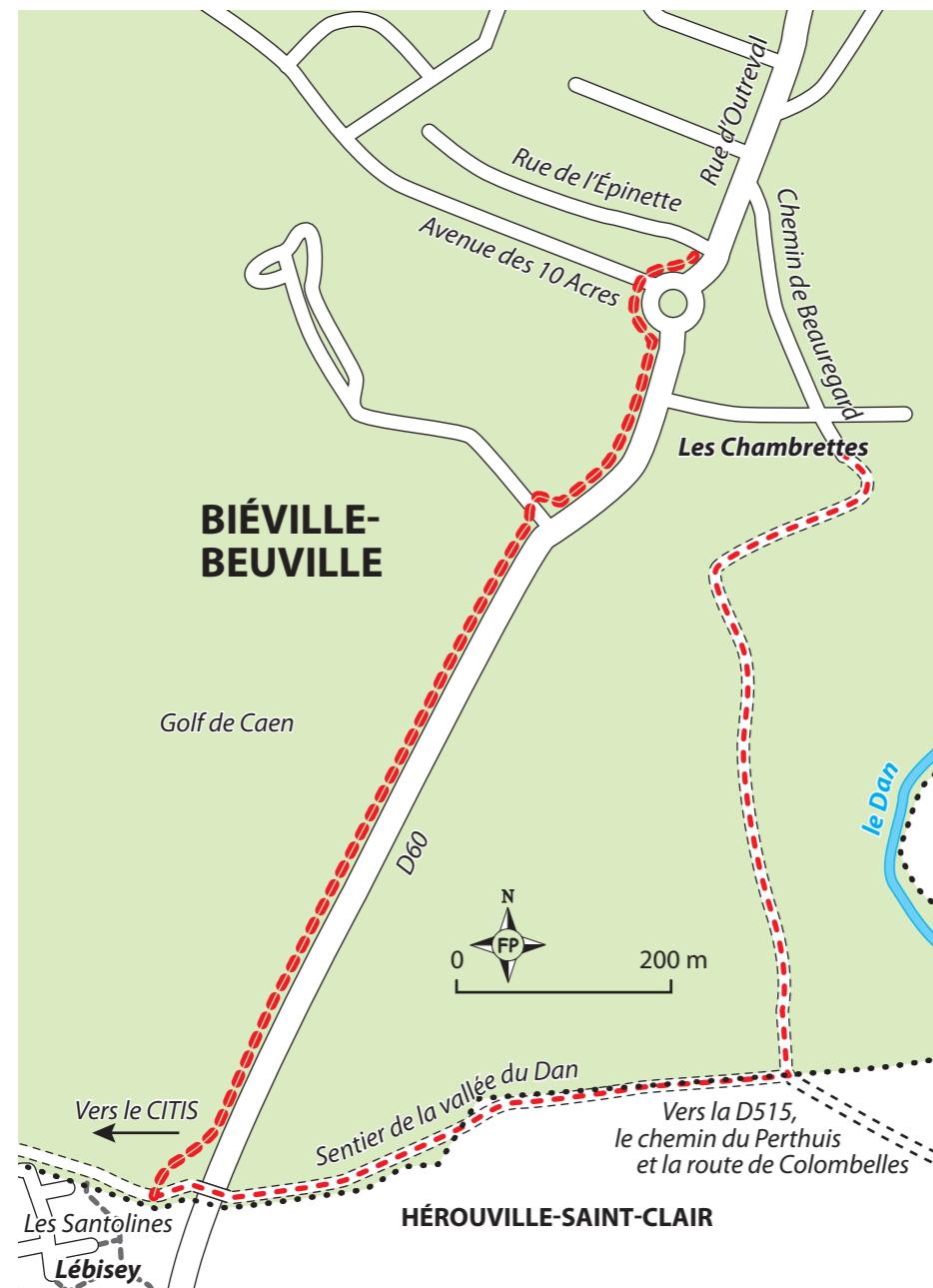


3 - La piste Biéville-Lébisey via le golf de Caen (D60).

Aménagement en double sens entre le rond-point de la sortie de Biéville, dans le quartier « les Chambrettes », et le lotissement « les Santolines » de Lébisey le long de la D60.

Longueur 1 170m, largeur 2,50 m.

Un nouvel aménagement sur toute la partie entre le golf et Lébisey, prolongeant le petit bout existant déjà entre Biéville et le golf. La piste serpente à travers un bosquet puis remonte sans trop de dénivelé vers le lotissement d'où part également le sentier de la Vallée du Dan. Cette piste évite complètement la confrontation avec les véhicules motorisés et ce, dans un cadre sécurisé et agréable. On doit regretter l'absence de balisage et surtout de continuité au-delà vers Biéville-Beuville d'une part et vers l'entrée de Caen et d'Hérouville Saint Clair



d'autre part. Pour le cycliste pas trop pressé souhaitant aller vers Épron ou le CITIS d'Hérouville, un sentier se poursuit jusqu'à l'étang et au-delà pour déboucher finalement après le rond-point de Garbsen, sur la route de Lébisey : 1 390 m depuis la sortie de la piste.

Note globale : B.

4 - Le sentier de la vallée du Dan

Itinéraire destiné aux piétons et utilisables par les cyclistes. Longueur : 1 380 m, largeur : environ 2,10 m. Aucun balisage et accès caché derrière le lotissement des Santolines à Lébisey sur la commune d'Hérouville.

Ce sentier fait un grand S dans la vallée du Dan. Il rejoint le club de tennis de Biéville et comprend une bifurcation menant à la route de Colombelles. Il est revêtu d'un peu de gravier fin permettant d'y rouler malgré les fondrières et flaques d'eau. Il n'est praticable que par beau temps.

Note globale : B.

Synthèse sur Biéville-Beuville

Trois itinéraires patentés pour cyclistes et un itinéraire sur chemins ruraux dans la commune de Biéville-Beuville qui ont tous les quatre la note B. Cela mérite réflexion ou explications :

- rue Colbert, il s'agit d'une simple bande sur la chaussée, plus ou moins large, à contresens d'un sens interdit, obligatoire (et qui plus est en zone 30 !) pratique et bucolique ;
- D141, une belle voie verte qui démarre mal, est perturbée par deux stop abusifs, traverse la route dangereusement et se finit bien ;
- D60, une belle voie verte sans réelles continuités ;
- chemins autour de la vallée du Dan, itinéraires délicieux quand il fait beau.

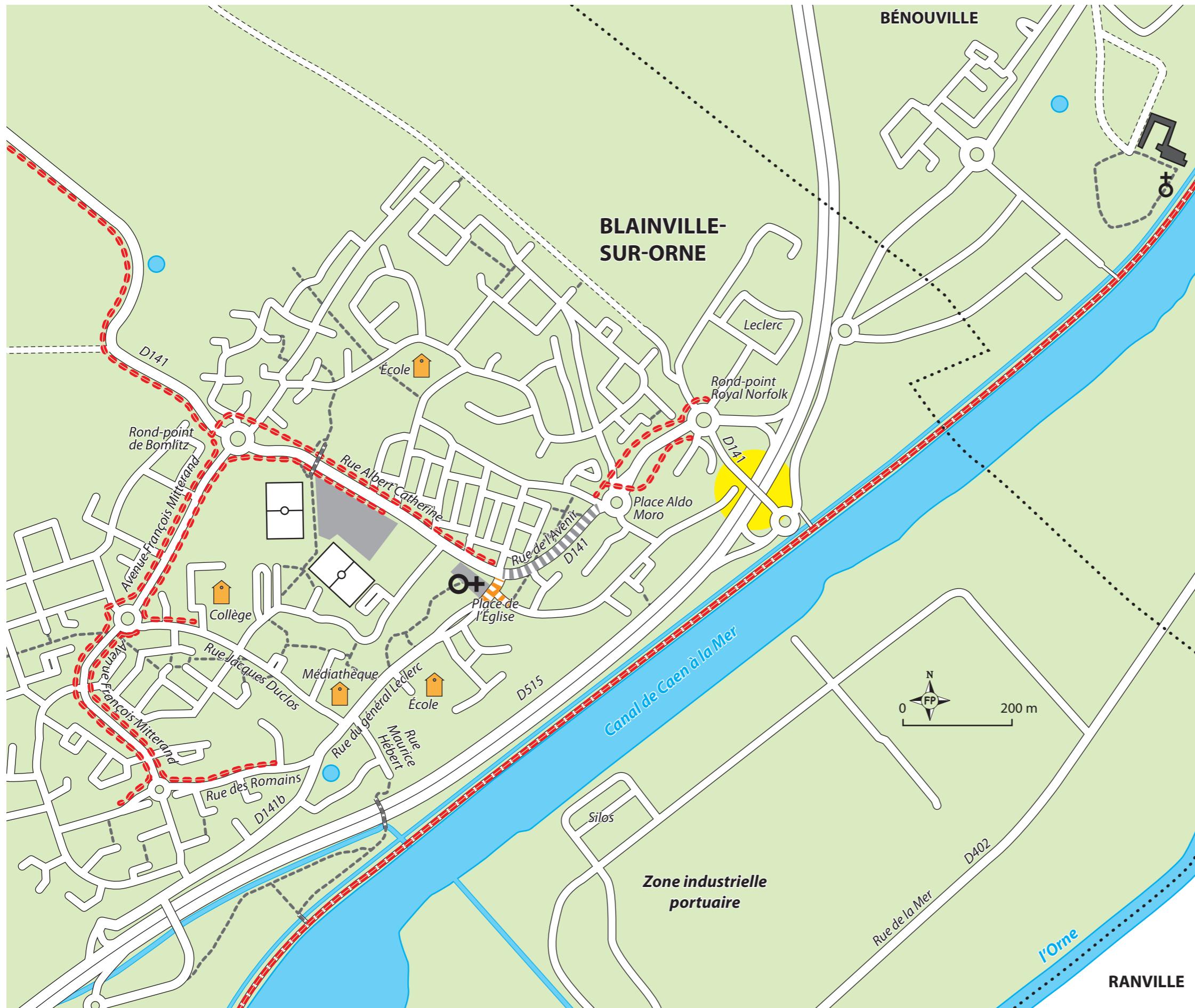
Enfin, rappelons que les pistes du rond-point de la Bijude et d'un petit bout de la D7 sont sur Biéville-Beuville. Elles ont été étudiées avec Épron et méritent la note B, elles aussi !



De haut en bas : l'entrée de la piste du golf côté Biéville-Beuville ; le long de la D60 (deux photos) et l'arrivée sur le sentier de la vallée du Dan, au niveau de la passerelle au-dessus de la D60.



BLAINVILLE-SUR-ORNE



1 - La piste de Blainville-sur-Orne à Biéville-Beuville le long de la D141

Cette piste a été analysée avec la commune de Biéville-Beuville. Mais ici, le début est parfait. Les défauts viennent ensuite avec les stops intempestifs et la fin plus qu'imparfaite avec les 520 m sans aménagement cyclable en entrant dans Beuville, même si c'est pour moitié en zone 30.

Note globale : B.



Un stop abusif. La desserte agricole de la plaine de Blainville ce n'est pas le périphérique de Caen aux heures de pointe.

2 - Les pistes partagées le long de la rue Albert Catherine, de l'avenue François Mitterrand et de la rue des Romains

- 3 000 m de pistes à double sens, en site propre, sont proposées aux cyclistes et partagées avec les piétons. Larges de trois mètre en moyenne, elles sont revêtues d'un bon goudron.

Leur intérêt est de constituer une ossature s'articulant avec les nombreuses pistes piétonnes qui sillonnent la ville et desservent les écoles, le stade, le cimetière, l'église, les commerces... lesquelles pistes sont accessibles aux cyclistes sans entrave. La passerelle qui enjambe la rue Albert Catherine contribue ainsi à la liaison entre quartiers et avec le collège Langevin Wallon.

Au rond-point de Bomlitz ce réseau est parfaitement connecté avec la piste de la D141.

La connexion avec les aménagements n° 3 se fait par la rue de l'Avenir qui est en zone 30. Elle n'est pas parfaite comme on va le voir.

Note globale : A.



3 - Les pistes de la rue du Royal Norfolk

Deux pistes à double sens encadrent à distance la rue du Royal Norfolk entre la place Aldo Moro et le rond-point du Royal Norfolk.

Ce sont 550 m de pistes techniquement irréprochables et bien connectées avec le centre ville. Ce qui ne va pas, c'est la continuité ouest avec la piste cyclable du chemin de halage le long du canal. Le franchissement du pont sur la D515 et des deux ronds-points qui l'encadrent reste dangereux et difficile à négocier. Sans aménagement de ce passage, les deux pistes de la rue du Royal Norfolk n'ont qu'un intérêt modéré.

Note Globale : D.

À gauche de haut en bas :

- la place de l'Église et sa zone de rencontre ;
- la rue Albert Catherine et ses deux pistes latérales, vues de la passerelle ;
- la passerelle au dessus de la rue Albert Catherine ;
- la piste rue des Romains.

À droite de haut en bas :

- passerelle de la rue Albert Catherine ;
- piste sud de la rue Albert Catherine.



4 - La passerelle au dessus de la D515

Heureusement une petite passerelle totalement sécurisée enjambe la D515 et permet de rejoindre la voie verte le long du canal. On l'atteint par un passage piétonnier démarrant au bout de la rue Maurice Hébert qui descend vers le canal perpendiculairement à la rue du général Leclerc, en face de la médiathèque.

En 400 m très agréables on est sur la voie verte. Seule contrainte pour les cyclistes, le franchissement de la passerelle doit se faire vélo à la main.

Note globale : A.



Ci-dessous, la piste sud de la rue du Royal Norfolk menant au rond-point du Royal Norfolk, bien belle mais sans suite.
En haut à droite, le passage de la D141 au dessus de la quatre voies (D515). Ça mériterait un aménagement n'est-ce pas !
En bas à droite, la passerelle et le petit chemin menant de la voie verte à la D141.



À gauche, la passerelle au-dessus de la D515 menant à la voie verte du canal.
Ci-dessus, le panneau indiquant quelques restrictions d'usage.

